

### *Initiatives ministérielles*

diens ne peuvent plus faire confiance au gouvernement, surtout pas au ministre de l'Emploi et de l'Immigration, et encore moins aux deux derniers ministres des Finances que nous ayons eus.

Ma fille, qui en est à sa seconde année d'études universitaires, a fait, dans le cadre d'un travail, une étude des projections de nos ministres des Finances des huit dernières années. Elle est venue me voir après et m'a dit: «Papa, ils ont menti.» Je lui ai répondu: «Non, non, Elaine, il ne faut pas employer ce mot-là; ce n'est pas parlementaire.» Mais cette jeune Canadienne qui vient d'entrer à l'université était dégoûtée de savoir qu'elle ne pouvait pas faire confiance aux ministres des Finances qui dirigent l'économie de son pays.

Le gouvernement actuel a dit aux Canadiens que sa plus grande priorité était de créer des emplois, encore des emplois et toujours des emplois. Mais au lieu de cela, qu'avons-nous obtenu? Des impôts, encore des impôts, toujours des impôts. À l'heure actuelle, le taux de chômage national est de 11,3 p. 100. Dans la région de l'agglomération torontoise, il est de 12,3 p. 100, soit d'un point supérieur à la moyenne nationale. Toronto et Montréal ont déjà été des villes où tout était possible. Je me rappelle que des gens de la Saskatchewan et du Manitoba ou de Terre-Neuve et de l'Île-du-Prince-Édouard venaient à Montréal ou à Toronto pour chercher du travail, parce que c'était là qu'on trouvait les emplois. Maintenant, ce sont les gens de Toronto, ou de ma circonscription, qui songent à déménager dans d'autres provinces pour la même raison, mais il n'y a pas de travail là-bas non plus. Chez les jeunes gens de 18 à 24 ans, le taux de chômage peut atteindre 23 p. 100.

Mon bureau de circonscription est en train de devenir un bureau de placement. C'est triste de voir des jeunes qui ont des maîtrises ou des doctorats venir voir si je ne pourrais pas les aider à trouver du travail. Ils sont désespérés. Les travailleurs indépendants, les architectes, les gestionnaires de projet et les ingénieurs qui ont 15 ou 20 ans d'expérience viennent maintenant voir leur député et, gênés, lui disent: «M. Flis, avec vos contacts, vous pouvez peut-être m'aider à trouver un emploi.» Ils sont trop gênés pour recourir à l'aide sociale ou pour demander l'assurance-chômage, mais ils sont forcés de faire cela. Comment le ministre peut-il regarder les Canadiens droit dans les yeux et leur dire de lui faire confiance? Personne ne fait plus confiance au gouvernement.

Examinons le programme d'emploi et d'investissement dans les petites entreprises. On dit ici que, aux termes de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, le plafond des prêts sera porté à 250 000 \$. Cela a l'air formidable, mais le problème, c'est que les banques ne veulent pas investir dans de petites entreprises au cours de cette récession. Deux fois rien, c'est toujours rien.

Des exploitants de petites entreprises viennent à mon bureau et m'expliquent qu'ils doivent payer leurs employés et acquitter de l'impôt sur le revenu mais, en raison d'un manque de liquidités, ils ne peuvent pas le faire ce mois-là. Revenu Canada leur impose une pénalité de 20 p. 100. L'exploitant d'une petite entreprise est venu me voir. Il devait 80 000 \$ à Revenu Canada, qui insiste pour être payé immédiatement. L'entrepreneur m'a dit: «Si je paie ces 80 000 \$, je fais faillite. J'ai 10 employés. Si Revenu Canada renonçait à cette pénalité, mon entreprise accepterait de payer les intérêts, mais s'il lui faisait grâce de la pénalité pendant au moins la durée de la récession, elle pourrait peut-être survivre.»

Un autre entrepreneur s'est adressé à moi. Il doit 40 000 \$ à Revenu Canada. «M. Flis, si nous sommes obligés de payer ce montant, ce sera la faillite.» Je l'ai renvoyé à Revenu Canada, car je crois savoir que le ministère a un programme d'aide aux petites entreprises menacées de faillite leur permettant de négocier avec Revenu Canada pour sauver leur entreprise. C'est un bon programme, mais pourquoi le ministre ne l'annonce-t-il pas? Pourquoi n'y a-t-il pas plus de petites entreprises menacées de faillite qui connaissent ce programme? Annoncer que les prêts aux petites entreprises ont été portés à 250 000 \$ ne sert strictement à rien, car ces entreprises s'adressent aux banques et ne peuvent même pas obtenir 40 000 \$.

• (2030)

Elles ne peuvent obtenir un prêt de 50 000 dollars. Alors, elles se font botter le derrière par Revenu Canada et les tibias par les banques.

Au lieu d'être de bons citoyens, les banquiers aggravent la situation économique de ce pays. Entre Revenu Canada et les banques, les petites entreprises ne reçoivent pas grand aide de nos jours.

Personne n'a confiance dans ce gouvernement. Les bailleurs de fonds n'ont plus confiance. Les entrepreneurs n'ont plus confiance. Les consommateurs n'ont plus confiance. Les Russes diraient *niet*.